

# 1 203 tonnes de denrées alimentaires n'ont pas été autorisées à l'importation au cours du premier trimestre de l'année

Автор(и): БАБХ, Българска агенция по безопасност на храните

Дата: 18.04.2021 Брой: 4/2021



Au premier trimestre 2021, l'Agence bulgare de sécurité sanitaire des aliments (ABSSA) n'a pas autorisé l'entrée sur les marchés en Bulgarie et dans l'UE de plus de 1 203 tonnes de denrées alimentaires importées de pays tiers et non conformes à la législation.

Les inspecteurs de la direction « Contrôle aux frontières » ont saisi environ 560 tonnes de mandarines et 190 tonnes de poivrons doux, pour lesquels des analyses en laboratoire ont établi la présence de résidus de pesticides au-dessus des niveaux autorisés.

Au cours du premier trimestre, plus de 60 tonnes de noix (noisettes et arachides) présentant une présence avérée d'aflatoxines ont également été identifiées et arrêtées à la frontière.

L'importation de 13 tonnes de miel, dont l'identification (origine, composition ou autre) était insatisfaisante, a été stoppée.

À titre de comparaison, sur l'ensemble de l'année 2020, 2 100 tonnes de denrées alimentaires en provenance de pays tiers et non conformes à la législation ont été arrêtées aux points de passage frontaliers de la République de Bulgarie. La quantité des lots saisis pour le premier trimestre 2021 équivaut à 57 % des quantités pour l'ensemble de l'année 2020.

Les produits pour lesquels des non-conformités aux règlements de l'UE et à la législation de la République de Bulgarie ont été constatées ont été orientés vers la destruction ou renvoyés vers leur pays d'origine. Les produits saisis faisant l'objet d'une notification via le Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) ont été signalés sans délai.

*Selon les données de l'ABSSA*